



Message aux étudiants

Jeudi 18 juin 2020

Impact des notations « S » et « R » sur la moyenne cumulative

La notation « S » signifie que l'on a satisfait aux exigences du cours. Les crédits sont reconnus au programme de l'étudiante ou de l'étudiant. Le résultat n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

Pour les demandes de bourse, il est recommandé d'expliquer les circonstances particulières qui justifient la notation «S» dans le dossier universitaire.

La notation « R » qui signifie une évaluation reportée. Elle est utilisée temporairement jusqu'à ce que les acquis aient pu être validés, selon les exigences qui s'appliqueront dans les circonstances. Une fois les acquis validés, la personne enseignante accordera une note littérale (A,B,C...) qui remplacera la notation «R».